Les échos de LABRUYERE DORSA

JUILLET 2019

LE MOT DU MAIRE

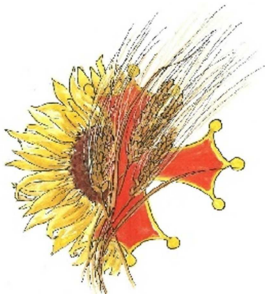

Dernière ligne droite avant les prochaines élections municipales, tous les projets que nous avions programmés ont vu le jour : rénovation énergétique de la salle des fêtes, bibliothèque, rénovation de l'éclairage public, mise en place de radars pédagogiques, columbarium, rénovation de la cabane de Pichou, développement du lien social (groupes de travail participatifs, bibliothèque municipale, conseil municipal des jeunes...).

Nous avons participé aux délibérations de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais et avons été présents dans tous les débats. Je termine mon mandat avec un conseil municipal au complet et je remercie les élus pour le travail qu'ils ont effectué.

Malgré la législation qui devient de plus en plus contraignante et les désengagements de l'Etat sur certains projets, notre secrétaire Christel Fontes répond à toutes les sollicitations et je l'en remercie. Je remercie aussi, le travail effectué par l'employé municipal, Philippe Vernet, secondé de mon second adjoint, Henri Brancourt.

Sur ces quelques mots, chers Labruyérois et Labruyéroises, je vous souhaite un bon été et surtout de bonnes vacances !

Le Maire, Guy Vesely

INFORMATIONS COMMUNALES

••• LABRUYERE-DORSA EN FETE •••

Votre village s'animera pendant trois jours lors de la traditionnelle fête orchestrée par le Foyer Rural. Rendez-vous chaque soir pour l'apéritif dès 18h30 et pour la **paëlla le vendredi 16 août, l'entrecôte frites le samedi 17 et les spaghettis bolognaises le dimanche 18**.
Au programme musical du week-end : Djerem'lab, On s'la Joue, la discomobile MAXIMUSIC et d'autres réjouissances ! ***Dernière minute : il reste quelques places pour la paëlla et les spaghettis. Vous pouvez contacter Patricia jusqu'au 10 août au 06.08.36.37.09 entre 19h et 20h.***

Votre secrétaire de Mairie, Christel Fontes, sera en congés du lundi 5 au dimanche 25 aout. Pour toute urgence pendant cette période de fermeture de la mairie, vous pourrez contacter des élus aux numéros affichés en mairie.
Durant les mois de juillet et août la mairie sera fermée le samedi, mais ouverte les lundis de 10h à 12h.

Horaires de mairie : mardi 16h-18h ; jeudi 10h-12h ; vendredi 13h30-18h ; samedi 10h-12h00 (lundi en été)
☏ : 05.61.08.35.24 : mairie-labruyere.dorsa@wanadoo.fr www.mairie-labruyeredorsa.fr

••• DES TRAVAUX DE SECURISATION DU CLOCHER DE L'EGLISE •••

Lors d'un précédent épisode de vent violent, une brique foraine avait été retrouvée au pied de notre église. Le conseil municipal avait alors décidé d'organiser un contrôle le 28 mai et une mise en sécurité du clocher par « Les trois mousquetons », entreprise toulousaine spécialisée.

Le rapport mentionne que la flèche du clocher et les briques sont dans un bon état visuel. Néanmoins, les joints entre briques sont détériorés. De la végétation est présente au niveau de la corniche sous les abat-sons. Les joints sont défectueux et les abat-sons bâtis en briques foraines sont très abimés et instables. L'entreprise a purgé et déposé plusieurs briques menaçant de tomber, répondant ainsi à l'urgence. Afin de sécuriser le clocher sur le long terme, l'entreprise nous a conseillé de déposer tous les abat-sons.

Le conseil municipal a décidé de suivre ces préconisations. La fonction principale historique des abat-sons était de diriger le son vers le sol pour indiquer l'heure aux habitants. Ils revêtaient aussi un caractère esthétique qui persiste encore aujourd'hui. L'urgence est aujourd'hui à la sécurisation et des travaux seront engagés rapidement. La reconstruction viendra dans un second temps, probablement à partir de 2020.

••• EVOLUTION DES TARIFS PERISCOLAIRES A L'ECOLE DE GREPIAC •••

Contexte - C'est un dossier qui a fait couler beaucoup d'encre par le passé et alimenté des tensions entre Grépiacois et Labruyérois. Un compromis acceptable avait été trouvé en 2O12, entre les municipalités d'alors, pour favoriser la scolarisation des enfants labruyérois à Grépiac dans de bonnes conditions. En effet, Labruyère-Dorsa ne disposant pas d'école, la loi précise qu'elle doit participer aux charges de fonctionnement (dites scolaires) des écoles qui accueillent ses enfants, chose que la municipalité respecte depuis toujours. La municipalité avait également décidé en 2012 d'aller au-delà de ses obligations réglementaires en participant à des charges non obligatoires (manuels scolaires, transports, piscine, classes transplantées, cadeaux de fin d'année, coopérative scolaire, sorties scolaires, etc.) et en soutenant par ailleurs les familles labruyéroises qui scolarisent leurs enfants à Grépiac pour leurs dépenses de cantine et de garderie (charges périscolaires). En effet, depuis 2012 la commune de Grépiac applique des tarifs de cantine et de garderie différenciés (Grépiacois et extérieurs) ; ce qui est autorisé par la loi dans la limite d'une facturation au coût de revient du service.

Nouveaux tarifs - En ce début d'année 2019, la mairie de Grépiac a réévalué le coût de la cantine et de la garderie à la suite d'opérations de contrôle de gestion. Une première augmentation liée à l'alignement des tarifs labruyérois sur les tarifs extérieurs a été imputée aux familles de notre commune en mars 2019. Une seconde augmentation est programmée pour septembre 2019. Le tarif extérieur journalier de la cantine était annoncé à 7,84€ par enfant et 5,62€ pour une journée complète de garderie (2,81€ la ½ journée). Il en résulte une très forte augmentation de ces dépenses pour les familles labruyéroises entre les rentrées 2018 et 2019 : déduction faite de l'aide communale directement versée à Grépiac, +26% pour la cantine, + 58,50%

pour une journée complète de garderie et +50% pour la ½ journée.

Réflexions et actions de notre commune - Les élus de la commission école de Labruyère-Dorsa ont donc engagé des discussions avec les élus de Grépiac pour rechercher des solutions et faire face à ces augmentations drastiques. Ils ont aussi organisé une réunion d'information avec les parents d'élèves labruyérois scolarisés à Grépiac et ont fait le constat d'une faible participation des familles concernées. Lors de la séance du 4 juillet dernier, le Conseil Municipal de Labruyère-Dorsa a validé à l'unanimité et en accord avec la mairie de Grépiac (des conventions seront prochainement signées) :

- le transfert de la participation de l'Etat aux rythmes scolaires (50€ par élève) sur la facturation de la garderie. De cette façon, le coût d'une journée complète de garderie sera finalement de 3,10€ pour les enfants labruyérois à partir de la rentrée de septembre 2019 (1,55€ pour une ½ journée).

- une augmentation de la participation communale aux dépenses de cantine des enfants scolarisés à Grépiac à partir de la rentrée de septembre 2019. Actuellement à hauteur de 2,97€ par enfant et par jour, cette participation sera portée à 3,34€. Ainsi, le prix d'un repas appliqué aux parents d'enfants labruyérois sera de 4,50€.

Ces modifications représentent un effort budgétaire supplémentaire pour notre mairie, estimé à près de 3 300€ par an. En effet, le transfert sur la garderie de l'aide de l'Etat implique une augmentation équivalente de la participation aux charges scolaires de notre commune. Pour information, le poste « école » représente près de 30% du budget de fonctionnement communal.

Ces modalités restent une solution non pérenne : il sera indispensable que les élus du prochain mandat renégocient les conventions de fonctionnement, comme annoncé à nos homologues de Grépiac. Les comptes rendus des réunions ont été transmis aux familles concernées et sont à disposition de tout labruyérois.

	01/09/2018			01/03/2019			01/09/2019		
	Tarif extérieur	Aide Labruyère	Tarif parents	Tarif extérieur	Aide Labruyère	Tarif parents	Tarif extérieur	Aide Labruyère	Tarif parents
Cantine	6,85	2,97	3,88	7,19	2,97	4,22	7,84	3,34	4,50
Garderie journée	4,07	1,42	2,65	4,4	1,42	2,98	~~5,62~~ 4,52*	1,42	3,10
Garderie ½ journée	2,11	0,71	1,40	2,3	0,71	1,59	~~2,81~~ 2,26*	0,71	1,55

* avec transfert des 50€ d'aide de l'Etat

••• INCIVILITES •••

SECURITE ROUTIERE : Il persiste des comportements routiers dangereux en particulier aux entrées du village et ce malgré les dispositifs existants de prévention, comme les radars pédagogiques, ou de dissuasion, avec les dos d'âne. La mairie invite à la prudence et à signaler les agissements ou véhicules identifiés.

Cependant, il semblerait qu'une confusion existe pour certains villageois quant aux règles de priorités. La mairie rappelle que **tout véhicule circulant sur la voie principale (en l'occurrence la RD43) et croisant la sortie d'un parking, d'un lotissement, d'un chemin ou d'une impasse privée, est prioritaire au carrefour**. La règle de la priorité à droite ne s'applique pas dans ces cas. Pour éviter toute interprétation et pour

clarifier la situation, des panneaux « stop » seront prochainement installés aux intersections avec la RD43 et les lotissements « L'oustal » et « Les terrasses ».

DEPOT DE VEGETAUX - Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer sur l'emplacement communal prévu pour le dépôt des déchets végétaux, des branches supérieures à 10cm de diamètre, des branches avec épines, des bambous… Si le constat de tels dépôts venait à se renouveler, nous serions contraints de stopper ce service par respect pour notre employé communal.

••• PLATEFORMES FIBREUX •••

Quelques travaux ont été réalisés dans le village aux abords des poubelles de récupération du verre. Il s'agit de la construction de plateformes qui accueilleront les futurs points de collecte des fibreux (journaux, magazines, publicités, courriers, enveloppes, livres, annuaires, cartonnettes…). En effet, **à partir du 1er octobre 2019**, notre communauté de communes étend ses consignes de tri. Tous les emballages ménagers se trieront : bouteilles et flacons, emballages métalliques, cartons, briques, papiers comme c'était déjà le cas, mais également tous les emballages ménagers en plastique (sacs et sachets, films, barquettes, pots et boites). Ceci implique la séparation des fibreux, « matière noble » de nos poubelles. En conséquence, comme pour le verre, il y aura prochainement des containers collectifs pour trier les fibreux (qui par conséquent seront exclus de vos poubelles jaunes).

Nos enfants ont déjà été sensibilisés par les ambassadeurs du tri qui sont intervenus à l'école de Grépiac lors du 1er trimestre 2019. Une information sera envoyée à chaque habitant, accompagnée d'un sac de tri des fibreux et de la cartographie des points d'apport volontaire. Cette démarche pilote pour la région Occitanie est une première étape vers une gestion des déchets plus écologique et plus économique : à titre d'exemple le traitement des fibreux sera réalisé sur place alors que le reste de la poubelle jaune est traitée à Carcassonne. La communauté de communes prévoit de passer à la tarification incitative à partir de 2022. Pour plus d'informations : *www.smivom-mouillonne.fr*

••• ZERO PESTICIDES •••

Pour protéger notre santé à tous et l'Environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques évolue. **Depuis le 1er janvier 2019, les particuliers ne sont plus autorisés à acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques (herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces…) pour jardiner ou désherber.** Vous pouvez les déposer en déchetteries qui se chargeront de leur destruction.

Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouvertes au public. Notre commune est fière d'adhérer à cette démarche et compte sur vous pour tendre vers un village indemne de pesticides chimiques… Vous trouverez de plus amples informations sur le site *www.jardiner-autrement.fr*

DERNIEREMENT AU VILLAGE

••• GROUPE DE TRAVAIL PARTICIPATIF : UNE PREMIERE REALISATION EN PALETTES RECYCLEES•••

Depuis 2014, la démocratie participative s'exprime à Labruyère-Dorsa au travers de groupes de travail qui associent des citoyens à des réflexions, des projets ou des petits travaux portés par la mairie. Ainsi, la bibliothèque municipale et le conseil municipal des jeunes ont vu le jour et divers petits travaux ont déjà été réalisés ces dernières années. Le plus marquant a été la rénovation intérieure de la salle des fêtes qui a associé près de 30 bénévoles sur plusieurs week-ends. Récemment réunis par Julien Godefroy et Henri Brancourt, adjoints au maire, des labruyérois se sont à nouveau retroussé les manches pour fabriquer du petit mobilier urbain avec des palettes recyclées. Première réalisation : un banc tout autour du tilleul devant la mairie. Pour ce projet, un sondage avait été préalablement organisé afin de choisir le modèle à installer. La journée fut bien remplie de travail mais aussi de convivialité et de bonne humeur ! Cet espace est désormais un coin idéal pour admirer les Pyrénées ou simplement pour se détendre à l'ombre de ce bel arbre. Dans l'avenir, il y aura d'autres ateliers pour créer des poubelles extérieures, d'autres bancs et une boite à lire. Le maire, Guy Vésely, et son conseil municipal sont venus remercier l'équipe de bénévoles mobilisés pour la confection de ce banc : Albert Morin, Pierre Pascal, Virgil Hocq et Yann Bayet, sur la photo aux côtés des adjoints au maire.

••• BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE •••

Les bénévoles de la bibliothèque communale de Labruyère-Dorsa organisaient au printemps un apéro-livre. Le principe est simple : chacun amène un livre ou une revue qui lui a plu pour le présenter aux autres autour d'un verre et de choses à grignoter. Maelys, lycéenne scolarisée à Pins-Justaret, présentait le livre co-écrit puis édité en TPE avec deux de ses camarades, dans le cadre d'une épreuve anticipée du baccalauréat. Albert redonnait vie à un auteur, Pierre Benoit, un peu oublié de nos jours mais très en vogue dans les années 50/60. De son côté, Agnès évoquait la revue «America», revue trimestrielle qui durera 4 ans : 4 ans pour découvrir l'Amérique comme vous ne l'avez jamais lue, en compagnie des plus grands auteurs français et américains ! En parallèle, les bénévoles préparent le programme de la rentrée : un concours autour de la citrouille (contes, nouvelles, dessins selon l'inspiration de chacun), un apéro-livre courant novembre et un nouveau jeu à l'échelle communale pour mars 2020. Les deux précédents, sur les traces d'Agatha Christie puis du P'tit Gibus (la guerre des boutons), avaient connu un énorme succès. Labruyéroises et Labruyérois ont hâte de découvrir le fruit de leur réflexion et créativité ! Pour rappel, la bibliothèque de Labruyère-Dorsa est ouverte à tous gratuitement, tous les **samedis de 17 h à 18 h, hors vacances scolaires**. Plus d'informations : *bibliotheque.labruyeredorsa@gmail.com*

••• LE PEDIBUS EXPERIMENTE •••

Faute d'avoir pu faire aboutir le projet de chemin de randonnée reliant Labruyère-Dorsa à Grépiac (notre précédent bulletin municipal), Mélanie Némoz, conseillère municipale, a néanmoins souhaité expérimenter un pédibus entre l'école de Grépiac et notre village. Cette expédition a été réalisée avec succès : 12 enfants et 4 parents étaient présents pour une randonnée de 1,8 km ! Le départ a eu lieu mercredi 3 juillet, à 12h00 à la sortie de l'école, direction Labruyère en empruntant le chemin rural qui passe par la ferme Bernardine. Un pique-nique était organisé à l'ombre, avant la montée de la côte, et une reprise de la marche jusqu'à chez Marthe Arnaud (ferme de Rivel) qui a eu la gentillesse d'accueillir tout ce petit monde sous ses noyers. Pour finir, Marthe Arnaud et Bernadette Periès ont parlé de leur enfance et du trajet qu'elles faisaient à pied pour se rendre à l'école quand elles étaient petites. Tout ceci autour d'un gâteau et d'un jus de fruit pour le plaisir des petits et des grands qui ont par ailleurs savouré cette expédition.

Petits et grands étaient partants pour renouveler l'expérience à la prochaine rentrée scolaire. Avis à tous les volontaires !

••• MATEO BAYET, GRAINE DE CHAMPION •••

Fan de vélo depuis petiot, Matéo Bayet, jeune labruyérois de 17 ans, a commencé la compétition VTT cross-country olympique il y a maintenant 3 ans. Il s'entraine sur les routes et chemins des côteaux d'ici… Champion Occitanie chez les cadets en 2018 et identifié par le Ministère des Sports comme sportif espoir, il entame cette saison sa première année chez les juniors… sur les chapeaux de roues !

«*Mon objectif 2019 est de gagner en expérience sur des compétitions nationales et surtout internationales afin de récolter de précieux points de classement en intégrant des top 10 sur ces courses et des tops 25 sur les manches de coupe du monde*» indique-t-il. Et c'est bien parti ! Matéo a d'ores et déjà atteint la première marche du podium en coupe de France à Jeumont, dans le nord de la France, et en coupe catalane en Espagne. Il forge son expérience sur les circuits les plus exigeants européens et a décroché une première sélection en équipe de France. Le club ASMC de Muret, la team VTT Haute-Garonne, la boutique Phil Bikes d'Auterive le soutiennent dans son parcours sportif. Le soutien moral est aussi assuré par ses proches et son fan-club labruyérois.

Matéo est un jeune homme avec de grandes qualités sportives mais aussi humaines. Il est membre du Conseil Municipal des Jeunes de Labruyère-Dorsa et s'implique dans la vie sociale du village.

N'hésitez pas à suivre ses résultats et l'encourager sur sa page Facebook d'athlète et Instagram *@mat.bike_7731*